



Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France

Thérèse Clerc
Présidente nationale
Lunel
63250 Arconsat
Mél. therese.clerc@laposte.net
Tél. 06 15 45 03 21

à

Madame Sandrine Kott
Déléguée ministérielle au renforcement de l'apprentissage de l'allemand

Objet: Demande d'audience au sujet de l'enseignement de l'allemand

Arconsat, le 7 juillet 2015

Madame la Déléguée ministérielle,

L'Association pour le développement de l'enseignement de l'allemand en France, qui compte 1900 adhérents, soit près de 25% des enseignants d'allemand, partage les objectifs de votre lettre de mission : promouvoir l'apprentissage et l'enseignement de l'allemand en France.

Or, nous estimons à 50 000 le nombre d'élèves qui ne pourront pas commencer l'apprentissage de l'allemand en 6^{ème} en septembre 2016 en raison de la fermeture de la plupart des classes bi-langues. Avec la suppression de ce dispositif spécifique attractif, on peut s'attendre à une importante diminution du nombre d'élèves apprenant l'allemand au collège.

Comme par ailleurs, l'implantation de l'allemand dans le primaire se heurte à de nombreux obstacles structurels et que la demande d'anglais des familles à ce niveau est en constante augmentation, nous craignons que les objectifs chiffrés fixés par Madame la Ministre de l'Education nationale ne puissent être atteints.

C'est pourquoi, je souhaiterais vous rencontrer pour vous exposer dans le détail nos motifs d'inquiétude et m'entretenir avec vous des mesures que vous envisagez pour que de plus en plus de jeunes puissent bénéficier de cet atout pour leur avenir qu'est l'allemand.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à ma demande et vous prie de croire, Madame la Déléguée ministérielle, en l'assurance de ma haute considération

T. Clerc

Pièces jointes : - Politique des langues et allemand- Contribution ADEAF - ADEAF-Réforme du collège et allemand